

# Le Rappelet Républicain

DE LYON Journal Démocratique Quotidien

Deuxième Année

N° 155

LES MANUSCRITS NON INSERÉS

ANNONCES A LYON, exclusivement aux

Artistes et Commerciaux, 52, Rue de la République.

A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

Sont reçues.

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stéphane

Adresse télégraphique : RAPPELET REPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent

le N°

5 cent

le N°

ABONNEMENTS.

Autres départements

Etranger (Union Postale)

9.

18.

36.

Vendredi 3 Juin 1904

LES ABONNEMENTS PAYERENT DES 14 A 16 DE CHAQUE MOIS.

Tous mois Lyon et département limitrophes 5 fr. Siembla Un an 20 fr.

Autres départements 6. 12. 18. 36.

Etranger (Union Postale) 9. 18. 36.

## LE DRAME D'AIX-LES-BAINS DEVANT LES ASSISES

### FAITS DU JOUR

Le procès du drame d'Aix-les-Bains s'est continué par l'audition des témoins. De vifs incidents se sont produits.

La Chambre a tenu deux séances. Le matin, elle a discuté une proposition Mirman relative à la loi sur les accidents: le soir, elle a continué la discussion de la loi de deux ans.

Une grave bagarre, causée par les incidents électoraux, s'est produite à Florensa. Deux personnes ont été grièvement blessées.

La défaite du général Kouroukine est démentie.

### OPINIONS

#### La Politique de « Blanquette »

Notre éminent confrère, M. l'abbé Naudet, traçant dans son dernier ouvrage, « Comment les Catholiques ont perdu la bataille (1) », le tableau de nos luttes politiques, note les maladresses des vaincus, et gourmande vertement ceux-ci, avec l'espoir qu'ils retiennent de la défaite une fardive mais profitable légion. Terrible besogne de comptable et de justicier ! Il y faut d'abord du courage, « du coup d'œil et de la réflexion » comme on dit, l'assurance totale de soi-même, la foi dans son action et par dessus tout, plus encore, un absolument mépris pour l'opinion des hommes. On s'y fait rarement des amis, — si peu de gens goûtent les étrivères, — on y risque toujours des coups. Et puis au fond, nul part le fouet n'est sympathique, chacun le redoutant pour son compte et s'en trouvant généralement pour jour dans la paix du supplice des autres.

On nous dit : « D'ailleurs à quoi bon ? A qui sera de récriminer contre ce qui est accompli ? Ne vaudrait-il pas mieux réparer le passé que d'en mériter ? » Sans doute. Mais ceux qui parlent ce langage ignorent donc qu'on n'invente point une tactique comme on impose une coupe de redingote, simplement parce qu'elle est nouvelle; peut-être ne voient-ils pas non plus que l'expérience de certaines fautes s'achète ici trop cher, pour qu'on s'interdise par surcroit d'en utiliser l'enseignement.

L'homme est un étrange animal, têtu, avare, et qui ne tient à rien autant qu'à ses idées funestes. Il fait lui abusé le visage vers ses turpitudes, pour qu'il les reconnaîsse — encore cela n'empêche-t-il pas qu'il y retombe.

C'est donc un livre courageux, mais c'est surtout un livre utile que M. Naudet vient de nous donner. On en perçoit d'un regard les grandes lignes: Une bataille se poursuit en France, autour de la liberté, cela depuis cinq ans, sur le dos des seuls catholiques. C'est contre eux seuls, en vue d'eux seuls, que gouverne un gouvernement dont l'ambition serait de les ignorer, s'il était maître de sa haine, et toute l'activité parlementaire de ce grand pays s'empêche-t-il pas qu'il y perd.

Maintenant, si l'on considère plus près de nous, d'autres retraites aussi

plioie à rechercher contre eux des modèles inédits de vexations. Aussi s'étonnera-t-on que leur parti soit assez isolé des autres pour subir de tels attentats, et soit assez impopulaire pour que l'idée seulement de ces attentats pût germer.

S'ils constituaient, comme ils prétendent les neuf dixièmes du peuple français opprimés par une poignée de sectaires francs-maçons, on ne comprendrait point qu'ils supportent un jour, ni même une heure de plus, la situation odieuse qu'on leur fait. Mais enfin, sans représenter cette énorme fraction dans les contingents nationaux, ils en ferment tout de même un élément notable, et devraient posséder à ce titre une part d'autorité, de respect et de force, proportionnée leur nombre. Ah ! bien oui. Un de leurs adversaires, M. Henry Martel, vient précisément de déclarer la justice et l'égalité dont on use envers eux.

Hélas ! si c'est par là maintenant qu'ils patissent, c'est, avouons-le, par là aussi qu'ils ont péché. Méconnaissant leur intérêt et leur devoir, ils ont refusé le concours qu'on demandait à leur loyalisme ; malgré les paroles de prudence que leur jetait une voix austère ils ont jugé la République trop étroite et maladroite à leur erreur après l'avoir suggérée.

Ces fautes-là ne sont pas les seules qu'il faille maintenant déplorer, mais nous ne pouvons refaire ici, ce que M. Naudet a fait cent fois mieux que de son livre. Nos lecteurs le liront ce livre, et je leur promets qu'ils y recueilleront des vérités utiles à tous. La politique des catholiques y est sûrement jugée, mais avec une sévérité salutaire. Politique de coups de tête et de puérilités ! Ah ! Blanquette vos cornes vaillantes ont-elles dû faire courir le loup ! Come vous eussiez mieux fait de ne pas sortir de l'enclos. Pauvre Blanquette ! La triste histoire que votre histoire.

Son maître, — vous vous en souvenez, vous autres, un bien bon maître, disait-on — son maître l'avait tant prévenue du danger de courir si loin et si tard. Même, un jour, la voulant sauver malgré elle, il l'emporta jusqu'à l'étable, et l'y croyant bien enfermée, verrouilla la porte après lui. La folle s'en alla par la fenêtre.

« E piei lou matin lou loup la mange. »

Henri LARDANCHET.

### Notes Politiques

#### NOS VOISINS ET NOUS

J'avais été dimanche dernier en Belgique assister aux élections et voir fonctionner sur place le système de la représentation proportionnelle. Le vote, entouré d'ailleurs de garanties dont nos procédures rudimentaires et barbares ne sauraient donner la moindre idée, s'accomplit dans le plus grand calme ; le dépouillement du scrutin s'effectue selon des règles très sages que nul ne songerait à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes

sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes

sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes

sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes

sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes

sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes

sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes

sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes

sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes

sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes

sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes

sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes

sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles. Leur troupeau s'épuiseraient en vain dans ce que M. Naudet appelle : « l'épidémie des démissions » et qui est une forme rajeuni de ces maladies mentales qu'un critique d'autrefois nommait « les pétites vénérables courantes » de son siècle. Les beaux gestes

sont néanmoins qu'il soit seulement de la partie de l'opposition à transgresser, et les discussions relatives aux bulletins contestés se font, non seulement sans clamores et injures, mais encore sans que personne élève la voix ; si une protestation n'est pas acceptée par le bureau, on l'annexe au procès-verbal, et tout le monde s'en remet au jugement définitif qui sera rendu par la Chambre ; car il paraît que la Chambre belge ne ressemble pas du tout à la Chambre française, que la majorité y estimerait monstrueux et déshonorant de voter avec cynisme, comme chez nous, les sièges législatifs des adversaires politiques, et que l'on donnerait contact avec la République, quand au contraire il devait engager de nouvelles.

**Savoyen Jules**, 42 ans, régisseur à Aix-les-Bains, passait le 20 septembre au matin, avenue Tresserve, en compagnie du témoin précédent. Apercevant Giriat à la fenêtre, Cochet lui dit : « Regarde donc cette femme, a-t-elle mal aux dents ou est-elle folle ? » C'est alors que je remarquai que Giriat avait les mains liées. Il est monté avec Cochet dans le châlet. Le témoin ne signale rien de particulier.

**Milleret Marin**, 19 ans, domestique à Aix, se trouvait parmi la foule, aux abords de la villa Solms. Sa déposition ne révèle rien d'intéressant.

**Mecca Marguerite**, 34 ans, épicière à Aix, vient parler de Lucie Maire qui venait souvent chez elle. La veille du crime elle vint chez le témoin qui ne remarqua rien d'anormal dans ses allures.

Le Docteur Causse, médecin à Aix, appelle auprès de la Giriat constata que ce n'était pas présentement aucun danger.

Elle était simplement dans un état de nervosité extrême. Je lui fis prendre un peu de thé.

Le docteur Causse examina Eugénie Fougeré et enleva la serviette qui la baignait. Il explique de quelle façon la serviette était nouée.

Lucie Maire avait les bras liés en croix et au cou une serviette liée de la même façon que celle d'Eugénie Fougeré. Il ne releva sur les deux cadavres aucune trace de blessures.

Tous deux avaient pénétré très profondément dans les chairs.

Je retournais ensuite vers Giriat qui me dit sourire au visage.

« Pourquoi avez-vous comment avait été tué Giriat ? »

« De la même façon que Lucie Maire : les bras en croix.

Le docteur Causse pratiqua l'autopsie des deux victimes assisté de plusieurs collègues. Il ne constata chez Lucie Maire que chez Eugénie Fougeré, aucune lésion du larynx.

L'estomac de Lucie Maire était rempli d'atomes tandis que celui de Fougeré était absolument vide. Je conclus donc que l'assassinat de Lucie Maire était antérieur à celui d'Eugénie Fougeré.

Le témoin a constaté chez Eugénie Fougeré une lésion du cœur. Il croit que Fougeré a été assassiné pendant son sommeil.

— Avez-vous relevé des traces de lutte ?

« Non. »

— Comment expliquez-vous la position du corps alors ?

« Je crois qu'on l'a placé ainsi pour faciliter la strangulation, car les assassins, qui devait être deux, ont dû faire un bout de la serviette pour la servir. »

Le docteur Gaston a remarqué que le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre d'appeler la dame *Dunoyer*, d'Aix-les-Bains, parente de la propriétaire de la villa Solms.

L'avise de mon mari, dit le témoin, a été que ceux qui avaient fait le coup devaient être de la maison. (*Mouvements*.)

Le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre à la gendarmerie d'éloigner la foule du Palais.

Le témoin, poursuivant sa déposition, dit que pour voler les boucles d'oreilles d'Eugénie Fougeré, on a dû les lui arracher ; Mine *Dunoyer* a constaté, en effet, que le lobe d'une oreille était déchiré.

**Mme Armand**, logeuse, rue Clauzel, à Aix, a plusieurs fois chez elle la Champion.

Elle portait chaque fois des noms différents.

Le jour même de son départ pour Aix, Mme *Basset* dîne avec la Champion, dont le nom, quelques jours plus tard, une bonne partie du contenu d'une boîte qu'elle avait trouvée chez la fille Champion, lettre dans laquelle la Giriat demandait à la Champion de lui procurer du chloroforme. — Qu'en fuisse venir la Champion, dit le président. (*Vif mouvement d'attention*.)

Le témoin a constaté chez Eugénie Fougeré une lésion du cœur. Il croit que Fougeré a été assassiné pendant son sommeil.

— Avez-vous relevé des traces de lutte ?

« Non. »

— Comment expliquez-vous la position du corps alors ?

« Je crois qu'on l'a placé ainsi pour faciliter la strangulation, car les assassins, qui devait être deux, ont dû faire un bout de la serviette pour la servir. »

Le docteur Gaston a remarqué que le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre d'appeler la dame *Dunoyer*, d'Aix-les-Bains, parente de la propriétaire de la villa Solms.

L'avise de mon mari, dit le témoin, a été que ceux qui avaient fait le coup devaient être de la maison. (*Mouvements*.)

Le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre à la gendarmerie d'éloigner la foule du Palais.

Le témoin, poursuivant sa déposition, dit que pour voler les boucles d'oreilles d'Eugénie Fougeré, on a dû les lui arracher ; Mine *Dunoyer* a constaté, en effet, que le lobe d'une oreille était déchiré.

**Mme Armand**, logeuse, rue Clauzel, à Aix, a plusieurs fois chez elle la Champion.

Elle portait chaque fois des noms différents.

Le jour même de son départ pour Aix, Mme *Basset* dîne avec la Champion, dont le nom, quelques jours plus tard, une bonne partie du contenu d'une boîte qu'elle avait trouvée chez la fille Champion, lettre dans laquelle la Giriat demandait à la Champion de lui procurer du chloroforme. — Qu'en fuisse venir la Champion, dit le président. (*Vif mouvement d'attention*.)

Le témoin a constaté chez Eugénie Fougeré une lésion du cœur. Il croit que Fougeré a été assassiné pendant son sommeil.

— Avez-vous relevé des traces de lutte ?

« Non. »

— Comment expliquez-vous la position du corps alors ?

« Je crois qu'on l'a placé ainsi pour faciliter la strangulation, car les assassins, qui devait être deux, ont dû faire un bout de la serviette pour la servir. »

Le docteur Gaston a remarqué que le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre d'appeler la dame *Dunoyer*, d'Aix-les-Bains, parente de la propriétaire de la villa Solms.

L'avise de mon mari, dit le témoin, a été que ceux qui avaient fait le coup devaient être de la maison. (*Mouvements*.)

Le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre à la gendarmerie d'éloigner la foule du Palais.

Le témoin, poursuivant sa déposition, dit que pour voler les boucles d'oreilles d'Eugénie Fougeré, on a dû les lui arracher ; Mine *Dunoyer* a constaté, en effet, que le lobe d'une oreille était déchiré.

**Mme Armand**, logeuse, rue Clauzel, à Aix, a plusieurs fois chez elle la Champion.

Elle portait chaque fois des noms différents.

Le jour même de son départ pour Aix, Mme *Basset* dîne avec la Champion, dont le nom, quelques jours plus tard, une bonne partie du contenu d'une boîte qu'elle avait trouvée chez la fille Champion, lettre dans laquelle la Giriat demandait à la Champion de lui procurer du chloroforme. — Qu'en fuisse venir la Champion, dit le président. (*Vif mouvement d'attention*.)

Le témoin a constaté chez Eugénie Fougeré une lésion du cœur. Il croit que Fougeré a été assassiné pendant son sommeil.

— Avez-vous relevé des traces de lutte ?

« Non. »

— Comment expliquez-vous la position du corps alors ?

« Je crois qu'on l'a placé ainsi pour faciliter la strangulation, car les assassins, qui devait être deux, ont dû faire un bout de la serviette pour la servir. »

Le docteur Gaston a remarqué que le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre d'appeler la dame *Dunoyer*, d'Aix-les-Bains, parente de la propriétaire de la villa Solms.

L'avise de mon mari, dit le témoin, a été que ceux qui avaient fait le coup devaient être de la maison. (*Mouvements*.)

Le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre à la gendarmerie d'éloigner la foule du Palais.

Le témoin, poursuivant sa déposition, dit que pour voler les boucles d'oreilles d'Eugénie Fougeré, on a dû les lui arracher ; Mine *Dunoyer* a constaté, en effet, que le lobe d'une oreille était déchiré.

**Mme Armand**, logeuse, rue Clauzel, à Aix, a plusieurs fois chez elle la Champion.

Elle portait chaque fois des noms différents.

Le jour même de son départ pour Aix, Mme *Basset* dîne avec la Champion, dont le nom, quelques jours plus tard, une bonne partie du contenu d'une boîte qu'elle avait trouvée chez la fille Champion, lettre dans laquelle la Giriat demandait à la Champion de lui procurer du chloroforme. — Qu'en fuisse venir la Champion, dit le président. (*Vif mouvement d'attention*.)

Le témoin a constaté chez Eugénie Fougeré une lésion du cœur. Il croit que Fougeré a été assassiné pendant son sommeil.

— Avez-vous relevé des traces de lutte ?

« Non. »

— Comment expliquez-vous la position du corps alors ?

« Je crois qu'on l'a placé ainsi pour faciliter la strangulation, car les assassins, qui devait être deux, ont dû faire un bout de la serviette pour la servir. »

Le docteur Gaston a remarqué que le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre d'appeler la dame *Dunoyer*, d'Aix-les-Bains, parente de la propriétaire de la villa Solms.

L'avise de mon mari, dit le témoin, a été que ceux qui avaient fait le coup devaient être de la maison. (*Mouvements*.)

Le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre à la gendarmerie d'éloigner la foule du Palais.

Le témoin, poursuivant sa déposition, dit que pour voler les boucles d'oreilles d'Eugénie Fougeré, on a dû les lui arracher ; Mine *Dunoyer* a constaté, en effet, que le lobe d'une oreille était déchiré.

**Mme Armand**, logeuse, rue Clauzel, à Aix, a plusieurs fois chez elle la Champion.

Elle portait chaque fois des noms différents.

Le jour même de son départ pour Aix, Mme *Basset* dîne avec la Champion, dont le nom, quelques jours plus tard, une bonne partie du contenu d'une boîte qu'elle avait trouvée chez la fille Champion, lettre dans laquelle la Giriat demandait à la Champion de lui procurer du chloroforme. — Qu'en fuisse venir la Champion, dit le président. (*Vif mouvement d'attention*.)

Le témoin a constaté chez Eugénie Fougeré une lésion du cœur. Il croit que Fougeré a été assassiné pendant son sommeil.

— Avez-vous relevé des traces de lutte ?

« Non. »

— Comment expliquez-vous la position du corps alors ?

« Je crois qu'on l'a placé ainsi pour faciliter la strangulation, car les assassins, qui devait être deux, ont dû faire un bout de la serviette pour la servir. »

Le docteur Gaston a remarqué que le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre d'appeler la dame *Dunoyer*, d'Aix-les-Bains, parente de la propriétaire de la villa Solms.

L'avise de mon mari, dit le témoin, a été que ceux qui avaient fait le coup devaient être de la maison. (*Mouvements*.)

Le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre à la gendarmerie d'éloigner la foule du Palais.

Le témoin, poursuivant sa déposition, dit que pour voler les boucles d'oreilles d'Eugénie Fougeré, on a dû les lui arracher ; Mine *Dunoyer* a constaté, en effet, que le lobe d'une oreille était déchiré.

**Mme Armand**, logeuse, rue Clauzel, à Aix, a plusieurs fois chez elle la Champion.

Elle portait chaque fois des noms différents.

Le jour même de son départ pour Aix, Mme *Basset* dîne avec la Champion, dont le nom, quelques jours plus tard, une bonne partie du contenu d'une boîte qu'elle avait trouvée chez la fille Champion, lettre dans laquelle la Giriat demandait à la Champion de lui procurer du chloroforme. — Qu'en fuisse venir la Champion, dit le président. (*Vif mouvement d'attention*.)

Le témoin a constaté chez Eugénie Fougeré une lésion du cœur. Il croit que Fougeré a été assassiné pendant son sommeil.

— Avez-vous relevé des traces de lutte ?

« Non. »

— Comment expliquez-vous la position du corps alors ?

« Je crois qu'on l'a placé ainsi pour faciliter la strangulation, car les assassins, qui devait être deux, ont dû faire un bout de la serviette pour la servir. »

Le docteur Gaston a remarqué que le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre d'appeler la dame *Dunoyer*, d'Aix-les-Bains, parente de la propriétaire de la villa Solms.

L'avise de mon mari, dit le témoin, a été que ceux qui avaient fait le coup devaient être de la maison. (*Mouvements*.)

Le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre à la gendarmerie d'éloigner la foule du Palais.

Le témoin, poursuivant sa déposition, dit que pour voler les boucles d'oreilles d'Eugénie Fougeré, on a dû les lui arracher ; Mine *Dunoyer* a constaté, en effet, que le lobe d'une oreille était déchiré.

**Mme Armand**, logeuse, rue Clauzel, à Aix, a plusieurs fois chez elle la Champion.

Elle portait chaque fois des noms différents.

Le jour même de son départ pour Aix, Mme *Basset* dîne avec la Champion, dont le nom, quelques jours plus tard, une bonne partie du contenu d'une boîte qu'elle avait trouvée chez la fille Champion, lettre dans laquelle la Giriat demandait à la Champion de lui procurer du chloroforme. — Qu'en fuisse venir la Champion, dit le président. (*Vif mouvement d'attention*.)

Le témoin a constaté chez Eugénie Fougeré une lésion du cœur. Il croit que Fougeré a été assassiné pendant son sommeil.

— Avez-vous relevé des traces de lutte ?

« Non. »

— Comment expliquez-vous la position du corps alors ?

« Je crois qu'on l'a placé ainsi pour faciliter la strangulation, car les assassins, qui devait être deux, ont dû faire un bout de la serviette pour la servir. »

Le docteur Gaston a remarqué que le bruit de la foule qui se presse au dehors est tellement grand que pour s'entendre dans la salle, le président doit donner l'ordre d'appeler la dame *Dunoyer*, d'Aix-les-Bains, parente de la propriétaire

d'un écrivain libre-penseur; plus loin, à droite, nouvelle voie, rappelant le nom d'une vieille rue de Lyon. Quelle suite ininterrompue d'établissements d'horticulture, de jardinage, de culture maraîchère!

A gauche, une grille conduit à un domaine bien connu; et, plus loin, que vois-je? Une propriété magnifique, où de superbes aras, or et rouges, m'attirent par leurs cris.

La route s'allonge, montant, descendant, grimpant la côte. Nous arrivons ainsi à un gros houblon, à l'altitude de plus de 200 mètres, et dont le nom est très connu des « bonnes madame maîtresses » de Lyon.

Voyons, chers lecteurs! Vous êtes suffisamment édifiés, n'est-ce pas?

Je vous entends déjà vous écrier : « Ah, non! Assez? Nous croyez-vous si naïfs, que nous n'ayons, depuis longtemps, découvert ce fameux itinéraire! »

Assurément; mais il faut en faire! Il est à tous la lecture, et nous voulons voir, le 4 juin, un bataillon d'amis sur la route.

C'est ainsi que la promenade trouvera tout son charme.

**Nous voilà donc au premier contrôle;** sur une place ombragée, où s'étaleront, sous les platanes, près d'un café à l'enseigne des plus modernes, la pancarte du 1<sup>er</sup> contrôle, ornée d'un trophée de drapeaux.

Notre contrôleur recevra la fiche des courreurs, y apposera son timbre, l'heure du passage et sa signature, tandis que le coureur s'inscrit et signera lui-même sur une feuille de contrôle.

Dès lors, la course est commencée; **sousse pédestre**, nous le répétions. On laissera la « bécane » en garage.

Vous êtes là, sur un carrefour d'où partent plusieurs voies vers le sud. Attention! Choisissez la bonne! Si tout, n'interrogez pas le contrôleur! Lui-même ignore le parcours.

A neuf heures et demie sera fermé le premier contrôle.

Nous estimons le délai bien suffisant.

Demain nous parcourrons ensemble, si vous le voulez bien, au milieu des riches campagnes du S.-O. lyonnais, la route du premier au second contrôle, qui, lui, sera établi devant un gros village, au nom bien connu des Lyonnais, à six kilomètres environ du premier.

Et maintenant, amis lecteurs, consultez vos cartes et continuez vos recherches!

Je m'arrête; je comprends moi-même que j'en ai assurément trop dit.

Françoudaire.

## L'Élection de la 9<sup>e</sup> Circonscription

### M. RENÉ JOSSIER A CHARLY

M. René Jossier continue sa campagne électorale en allant, de commune en commune, développer son programme d'union républicaine. C'est ainsi que lundi dernier, il convoquait les électeurs de Charly à la conférence qui lui donnait le soir même la présidence de M. Paquier, assisté de MM. Denis et Desmoyens, assesseurs.

M. René Jossier a exposé longuement les principales réformes démocratiques qu'il demande. Il a vivement intéressé son auditoire et refusé aisément les objections par trop systématiques de quelques contradicteurs.

Cette réunion a produit à Charly la meilleure impression.

### PETITE POSTE MILITIAIRE

Sous ce titre, il est rendu au rendez-vous de chaque semaine aux questions militaires posées par les lecteurs du Rappel Républicain à son rédacteur militaire.

A résser les demandes, le mercredi soir au plus tard, à M. G. Léoty, Rappel Républicain, 4, rue Stéph., à Lyon.

Il nous répondra par lettres personnelles.

\* \*

Un brescien, 29 mai. — Ecrites au commandant de la garnison dont vous dépendez et demandez à être affecté à un corps d'agricole.

M. C. Annonci, — 4<sup>e</sup> Non;

3<sup>e</sup> Infanterie de marine;

4<sup>e</sup> à toute époque de l'année;

5<sup>e</sup> à l'infanterie de marine, porteur d'un brescien, 29 mai. — Extrait du casier judiciaire: certificat de bonne conduite; Consentement par écrit, légalisé, de la partie de la mairie du bureau; certificat d'aptitude par le commandant en bureau de recrutement;

C. S. Macao, — 4<sup>e</sup> Si vous engagez pour plus de 3 ans vous pouvez le faire de suite. Dans le cas contraire, vous ne pourrez que du 1<sup>er</sup> octobre au 30 novembre.

E. M., 1905. — Non. Pour obtenir la dépense au titre des industries d'art, il faut avoir, avant le conseil de révision, fait constater son aptitude professionnelle par le jury du département.

Vote au France, 16. — 4<sup>e</sup> Le consentement des parents est exigé;

5<sup>e</sup> à toute connaissance, oui. Dans le cas contraire, il n'y a rien à faire;

6<sup>e</sup> En dehors des deux de Lyon, les autres sont tous dans l'Est; à Paris ou aux environs.

### CONCERT TIËLB

Lundi soir, 29 mai. Mlle Julia Tiell donnait, avec le concours de M. Grignon-Painchaud, Grignon-Painchaud et Mme Painchaud, MM. Farquet, Rugh-Carrières et Mat, un concert longtemps attendu.

Mme Deschamps a fait applaudir sa voix gracieuse dans Le Poët, de Lefebvre, et l'air de Stapho, de Massenet.

Mme Grignon-Painchaud a dit d'une voix chaude La Mort de l'Étalon, de Mussel.

MM. Pargues, le talent est bien connu, nous savons qu'il dira qu'il s'est surpassé dans le pastoreau de Godard. Un certain romancier, même autant; ainsi qu'une romance de Sénèse, ou fait applaudir, en M. Larancé, un violoniste conséquent, tandis que M. Mat a monté un style plein de largeur et de poésie, dans la cantate d'Archangelo del Lante.

Bref, Mlle Julia Tiell nous a donné une fois plus l'occasion d'applaudir le profond talent artistique qui fait le fond de son grand talent, dans un prelude en ré mineur.

Une valeur en mi mineur de Chopin. Un air de bravoure, de Weber, nous a révélé une grande force d'expression. Enfin,

une page très colorée de Rubenstein. Royal tombar et vivandière, a montré que Miss Tiell savait varier à l'infini les gammes de ses teintes.

### Un Événement Sportif

C'est dimanche 5 juin que le grand événement aura lieu dans le coquet bassin de Villevert-Neuville.

La réunion organisée par l'Union Nautique de Lyon sera une merveille du genre tant au point de vue de la parfaite installation des encintes réservées aux invités que par la valeur des équipes engagées qui prendront part à ce tournoi sans précédent. Indépendamment de nos excellentes sociétés lyonnaises, le Club Nautique et le Cercle, les meilleures équipes de l'Union auront à se mesurer avec celles de Vichy, Mâcon, Aix-les-Bains, Annecy, Nièce, Grenoble, Paris, avec les équipes suisses de Vevey et d'Yverdon et contre quelques équipes italiennes qui ont promis leur concours.

Les courses auront lieu en ligne absolument droite, le public pourra donc aisément suivre les détails de ces passionnantes luttes à l'aviron.

### LA GRÈVE DES DOCKERS

La Compagnie de navigation a embauché hier une vingtaine d'ouvriers étrangers pour procéder au déchargement de quelques bateaux qui sont amarrés le long des quais depuis le commencement de la grève.

La Compagnie embauche les ouvriers au fur et à mesure qu'ils se présentent. A Perrache quatre grues fonctionnent pour le déchargement, à Vaise deux grues fonctionnent également. Hier il s'en est fallu de peu, qu'un de nos grands grues bâclards, ne puisse paraître. En effet un bateau de bobines de papier, était en souffrance, depuis plusieurs jours, et sans le bon volonté de quelques ouvriers, le papier manquant, notre frère n'aurait pu paraître.

Des malfaiteurs se sont introduits hier soir, à 7 heures, chez Mme Pascale-Souïra, chemiseuse, rue Fénelon, 31. Ils ont dérobé une certaine quantité de linge et un coffret renfermant une somme de 12 francs.

Hier, pendant que Mme Roy, couturière, cours Suchet, 58, se rendait dans une boucherie du voisinage, en laissant la porte de son domicile ouverte, un malfaiteur a fait main basse sur une montre en or d'une valeur de 100 francs.

Phie du Serpent. — Au 1<sup>er</sup> étage: le bistro spécial et exclusif pour l'exécution des ordonnances des Médecins.

Demandez patente le

Discussion et acceptation du programme du concours ; Questions diverses.

**Excursion hebdomadaire du Syndicat d'initiative.** — La première des sorties en voiture organisée par le Syndicat d'initiative aura lieu le dimanche 5 juin. Départ de la place Le Viste (bureau du Syndicat) en mail coach à quatre chevaux, à 8 heures du matin, pour Anthion, par la pittoresque route de Jonage et de Villette-d'Anthion. Déjeuner à Anthion. Jules promenades le long du Rhône. Départ à 3 h. 30. Arrivée à Lyon, place Le Viste, vers 6 heures.

Prix de l'excursion (voiture, déjeuner, vin et café compris): 14 francs. S'inscrire au Syndicat d'initiative, place Le Viste, 4, jusqu'au samedi soir, avant 5 heures.

**Société de l'enseignement professionnel du Rhône.** — Les élèves des cours de photographie qui voudraient prendre part au concours qu'organise l'Union nautique à l'occasion de ses régates de Villevert peuvent demander des cartes au siège de cette société, café du Coq, rue Ferrandière, qui leur seront accordées le samedi.

Les demandes devront être faites avant le 4 juin, midi.

**Un bon conseil.** — Se hâter de prendre des billets de la Loterie de Guéret; le tirage est proche! 15 juin 1904 et en raison du bienveillant accueil réservé par le public à cette entreprise éminemment intéressante, il est à prévoir que les billets seront épousés bien avant la date du tirage. Les derniers billets sont en vente à l'Agence S. P. A., 52, rue de la République. Voir annonce en 4<sup>e</sup> page.

**La pince monseigneur.** — Dans l'après-midi d'hier, des cambrioleurs ont pénétré chez M. François Dugas, commissionnaire en soieries, rue Puits-Gaillard, 5. Ils ont soustrait, dans un placard une somme de 800 francs, dans un buffet, six couverts en argent, 14 cuillers à café en argent, 2 coquetiers en vermeil, un coulant de serviette et deux cuillers de même métal. Ils ont emporté, en outre, une montre, des rideaux, un coupon de satin soie et coton, un coupon satin bleu, un coupon impression orientale et une bague en or ornée de brillants.

Des malfaiteurs se sont introduits hier soir, à 7 heures, chez Mme Pascale-Souïra, chemiseuse, rue Fénelon, 31. Ils ont dérobé une certaine quantité de linge et un coffret renfermant une somme de 12 francs.

Hier, pendant que Mme Roy, couturière, cours Suchet, 58, se rendait dans une boucherie du voisinage, en laissant la porte de son domicile ouverte, un malfaiteur a fait main basse sur une montre en or d'une valeur de 100 francs.

**Violentes manifestations dans une église.** — Toulon, 2 juin. — A la suite du refus du curé de l'église du Fug-Saint-Jean-du-Vard d'accepter à la première communion des enfants qui au cours d'une fête scolaire avaient chanté l'internationale, refus qui mécontenta des parents, plus de 1.000 manifestants se sont portés vers l'église. La chaire a été brisée et les statues des saints jetées à terre.

La police a été forcée à gendarmerie à intervenir pour rétablir l'ordre.

**LA GRÈVE DES DOCKERS**

**A BREST**

Brest, 2 juin. — Un bataillon du 116<sup>e</sup> de ligne, de Morbihan est arrivé pour renforcer le service d'ordre.

Des cris injurieux ont été poussés au sortir de la gare.

Deux arrestations ont été opérées. Une affiche a été apposée par les dockers où ces derniers déclarent qu'ils continueront la grève à outrance.

**A LORIENT**

Lorient, 2 juin. — Le maire a fait afficher un appel à la sagesse des habitants. Il déclare que des mesures seront prises pour éviter le renouvellement des désordres; aucun nouveau mouvement ouvrier n'est signalé.

**Le prix du banquet.** — Les réunions annuelles de la Société des amis de l'art et de l'industrie sont reportées au 1<sup>er</sup> juillet.

**L'INCIDENT PERDICARIS**

**A TUNIS**

Tunis, 2 juin. — Le croiseur italien Dogali est arrivé pour le banquet annuel qui a lieu dimanche 4 juin, à 4 heures, à l'établissement Denis (Michaud, successeur), 230, cours Lafayette.

Retirer les cartes chez M. Abbal, trésorier, 5, rue Grölée, tous les jours de midi à 2 heures, jusqu'au jeudi 9 juin inclus, dernier délai.

Le prix du banquet est fixé à 3 fr. 50 pour les adultes et à 2 fr. pour les enfants.

**Société de tir de Lyon.** — Dimanche 5 juin le tir sera ouvert de 8 h. 30 au matin à la nuit, et interrompu de 11 h. 45 à 1 h.

Concours public. — Concours au tir du premier dimanche du mois, au centre à 200 mètres; une coupe argent et cristal aux armes de la Société, et quatorze autres prix en médailles argent et bronze, seront distribués aux lauréats.

Championnats nationaux de tir. — 2<sup>e</sup> séance des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> épreuves des championnats de France, de la jeunesse, et au revolver.

Prix du Printemps. — Continuation du concours.

**Communications et Avis Divers**

**Anciens militaires du 22<sup>e</sup> de ligne.** — Depuis trois semaines à plus de 8 heures 1/2, réunions mensuelles en siège de la société.

Adhésions, cotisations.

Remise des cartes pour le banquet annuel à l'heure de 14 h. 30, à 4 heures, à l'établissement Denis (Michaud, successeur), 230, cours Lafayette.

Retirer les cartes chez M. Abbal, trésorier, 5, rue Grölée, tous les jours de midi à 2 heures, jusqu'au jeudi 9 juin inclus, dernier délai.

Le prix du banquet est fixé à 3 fr. 50 pour les adultes et à 2 fr. pour les enfants.

**Société des amis de l'art et de l'industrie.** — Ce soir, à 8 heures 1/2, Cigarano de Bergerac, comédie à l'Opéra, au 5 actes, de M. Edmond Rosnay, dans l'Académie française.

**ASINO-KURSAAL.** — Tous les soirs, concert-spectacle varié, terminé par le vito graph Frissart.

**CONCERT DE L'HORLOGE.** — Ce soir, à 8 heures, deuxième représentation de Porte Têtes, vaudeville de Lafarge. — Découvertes de Cadier, pantomimes de l'Alambra de Londres. Concerts et attractions variées.

**ASINO DU PALAIS DE GLACE.** — Tous les soirs, de 8 h. 30 à 11 h. 45, concert par le célèbre orchestre hongrois Largo.

**CONCERTS BELLEGOUR.** — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, Concert par l'Orchestre du Grand-Théâtre.

**FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI.**

**Préparer arrondissement, — Néant.**

**Deuxième arrondissement.** — Magnin P., 4 mois. Charlot, f. 3 h. — Parat, F., Immondière, 20 ans. — Dubois, 45, f. 2 h. — Blancharde, C., 2 ans. — Charlot, 2 h. — Jullat, J. C., 2 ans. — Hôtel-Dieu, f. 40 h. — Palacci J.-B., employé, 48 ans. — Hôtel-Dieu, f. 40 h. — Roux

## COURS DE LYON

## COURS DE PARIS

Du 2 Juin 1904

## CLOTURE A TERME

Externeur.	85 40	Banque Ottomane.
Intérieur.	103 50	Nord Espagne.
Titres émis.	104 50	Rio-Tinto.
Credit Lyonnais.	110 03	Briskat.
Métropolitain.	110 03	Thomson-Houston.

## CLOTURE AU COMPTANT

ACTIONS	OBLIGATIONS	
Gaz de Lyon.	Lyon Iusina ancienne.	448
Acier de Firminy.	nouvelle.	443
Acier de la Marine.	Rhône-Loire 4 0/0.	616 50
Acier de St-Etienne.	Antalou 1 1/2.	493
Forges Alais.	Autrichien 4 1/2.	493
Borsig.	nouv. 4 0/0.	760
Comptoir-Fourchambault.	Lombarde ancienne.	315
Constructions françaises russes.	310 50	
Crédit.	Nord Espagne 4%.	330
Énergie-Comité.	— 5%.	—
Franco-Bressane.	Asturie 1%.	378
Horme.	Sous-gouge 1%.	—
Part Ramia.	— 3%.	—
Pet.	—	—
Blitz.	Ville de Lyon.	403 50
Louis.	Paris 71.	407 50
Bois du Gier.	Communales 75.	465 50
St-Etienne.	Fonderies 73.	503
Train.	Communales 80.	499
Gr. Gén. de Navigation.	Fonderies 85.	461
Bar. Maritime.	— 25%.	499 25
Train d'Angers.	Voies d'eau 95.	469
Train de Limoges.	Tramv. de Lyon 4 0/0.	303 50
— de Lyon.	3 1/2.	—
Oras.	Blazy.	502
For. Passages.	Loiret nouv.	513
Grand-Bazar.	Gaz de Lyon.	—
Lordellier.	Eaux déclarées.	—
Monastique russe.	Trésor & Laces.	475
Phonographes.	Russe Mardi.	81
Plaque Lumière.	Rybokov.	196
Acier de Chateaubriant.	Trifai.	265 50
For. de Chateaubriant.	Shanghai.	227
de l'Artillerie.	Coécrès.	401
	Sogevi.	117 50

TERME

## MINES D'OR

Médée CLOUURE	Primes	Dernier	Cours
Da Peers ordina.	494	—	—
Perrotin.	—	529	—
East Rand.	—	203	—
Robinson Gold.	248	—	55 25
Robinson Rand.	248	—	55 25
Italian.	103 43	97 92	97 92
Spaniard.	103 43	85 87	85 87
Espagne 4 %, Extérieurs.	103 43	114 50	114 50
Portugais nouveau.	61 20	61 25	61 25
Rio-Tinto.	72 50	72 95	72 95
Consol Goldfield.	173 50	77 75	77 75
Deutsche Estat.	85 25	85 25	85 25
Randont Estat.	85 25	85 25	85 25
Lancaster.	270 50	270 50	270 50
Sheba.	44 60	81 25	81 25

## BULLETIN FINANCIER

## LYON

Du 2 Juin 1904

Ce matin on était bon sur l'ensemble, on conseillait l'achat de toutes les valeurs voire même du Rio-Tinto, sur lequel on était très mauvais hier.

La note était générale et comme le spéculateur est haussier, par température, l'intermédiaire baissier, après une hausse aussi rapide, n'obtient aucun succès.

Malgré tous les déboires éprouvés par les Russes, malgré tous les événements, on sera de la hausse quand même, jusqu'au moment où les meneurs, satisfaits, auront passé leur paquet, c'est toujours la même chose et ça prend toujours.

On a coté :

3 010. — 97 65 et 97 70.

Extérieure. — 85 25 225 40.

Le roi va venir avec Maura et on en profitera pour renouveler cet emprunt déguisé de 300 millions, divisé en petites coupures.

Turc Unifié. — 84 23 84 50.

Banque Ottomane. — 388, 589, 588, 50.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par billet) portant l'adresse pour le retour.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre